



Budget Principal & Budgets Annexes

Séance du conseil municipal du 28 Janvier 2021



Place Générale | Magnan BP 37 83 390 CUERS/ 04 94 13 50 70/ s.f@cuers.fr

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les perspectives économiques de 2021

Les projections pour 2021 sont, sur quelques indicateurs clefs, les suivantes :

- Le PIB rebondirait de 6 %, après avoir baissé de près de 9% en 2020
- Le chômage aurait un pic en 2021 à 11%
- Le déficit public progresserait jusqu'à 10% du PIB
- La dette serait à 117 % du PIB
- L'inflation, stable en 2020 (0,3%), se projette à 0,8% de hausse en 2021 par rapport à 2020



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ s.f@cuers.fr



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le contexte économique cuersois

- Perte liée à la baisse des dotations de l'Etat : **374 902 € en 7 ans**
- Suppression des taxes funéraires par la loi de finances 2021 => Cela représente une **perte de recettes de fonctionnement de près de 250 000 €** pour Cuers (montant encaissé sur 2020).
- La crise de la COVID 19 a bien entendu détérioré nos comptes aussi bien en dépenses qu'en recettes mais surtout elle maintient, en 2021, des **incertitudes fortes sur notre prochain exercice budgétaire**
- La maîtrise de l'endettement est imposée désormais par l'Etat depuis deux ans : il est bon de rappeler que si le seuil de « bonne gestion » est fixé par l'Etat entre 11 et 13 ans, la ville de Cuers avec **5,6 ans en 2020** est particulièrement bien placée (selon le compte administratif prévisionnel 2020).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Évolution budgétaire de CA à CA (CA 2020 prévisionnel)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	ECART 2014-2020
011	2 675 116,48 €	2 674 476,03 €	2 678 646,05 €	2 696 186,00 €	2 870 105,88 €	3 344 799,47 €	3 042 111,90 €	
% évolution	-4,82%	-0,02%	0,16%	0,65%	6,45%	16,54%	-9,05%	13,72%
012	6 411 348,47 €	6 398 942,49 €	6 438 489,00 €	6 791 288,08 €	6 022 215,00 €	6 139 377,94 €	6 511 095,19 €	
% évolution	1,57%	-0,19%	0,62%	5,48%	-11,32%	1,95%	6,05%	1,56%
Dépenses Réelles de Fonctionnement	11 626 971,91 €	11 853 835,58 €	11 799 238,11 €	12 084 580,92 €	10 943 841,25 €	11 835 091,57 €	11 227 149,68 €	
% évolution	0,27%	1,95%	-0,46%	2,42%	-9,44%	8,14%	-5,14%	-3,44%



SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

➤ Les charges à caractère général

Les charges à caractère général (011) pour 2021 font l'objet d'une attention toute particulière.

Le cadrage général pour 2021 a été établi à 0 % par rapport au Budget Primitif précédent (hors transfert de charges entre le 012 et le 011 pour 60 000 €).

Ce cadrage indispensable pour maîtriser nos finances est possible grâce à :

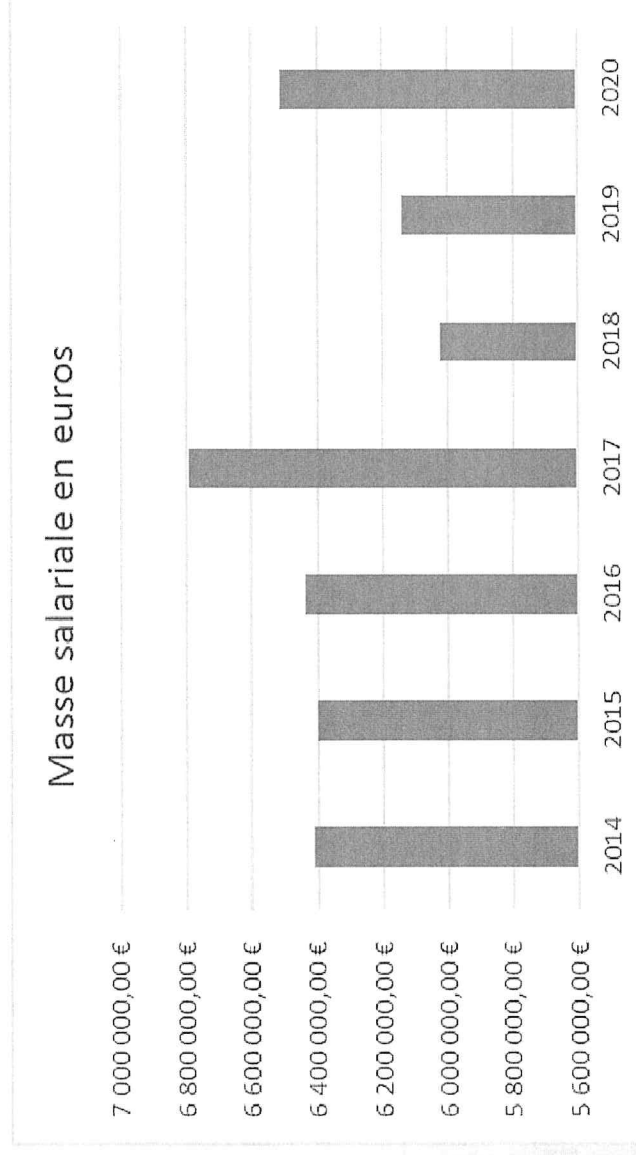
- ✓ La mise en place d'une **nouvelle organisation administrative**
- ✓ De nouvelles méthodes basées sur la **rationalisation de nos dépenses** (meilleur contrôle des dépenses, mise en concurrence systématique, mise en commun des moyens, gestion du parc du matériel ...)
- ✓ Un choix délibéré de faire travailler la régie plutôt que les entreprises quand elles sont plus chères.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

➤ La Masse Salariale

Structurellement et historiquement faible à cause de la répartition actuelle des activités entre le budget ville et celui du CCAS, la **Municipalité s'engage toutefois dans un très complexe travail de maîtrise de la masse salariale tout en renforçant l'Administration et en améliorant le service public, avec un cadrage à 1,5 % d'évolution pour 2021.**



Variation des dépenses de personnel au niveau national :

2018 : + 0%

2019 : + 1%

A Cuers :

2018 : -11,32%

2019 : + 1,95 %



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ s.f@cuers.fr



SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

➤ Produit des services et des domaines

Le chapitre 70 est prévu à hauteur de 345 000 € au BP 2021, soit une perte de près de 100 000 € par rapport à un exercice comptable non impacté par la crise du COVID

➤ Impôts et taxes

La rationalisation des dépenses générales et le travail sur les recettes doivent permettre d'entretenir une amélioration positive en faveur de l'autofinancement sans augmentation d'impôts.

Le produit fiscal est estimé à **7 871 685,48 € au titre de l'exercice 2021**, par application de 1 % d'évolution par rapport au BP 2020.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts locaux.

Les taux s'établissent donc à :

- 17.80 % pour la taxe d'habitation (TH) ; (taux donné à titre d'information uniquement)
- 33.32 % pour la taxe sur le foncier bâti (TFB)
- 31.53 % pour la taxe sur le foncier non bâti (TFNB)



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ s.f@cuers.fr



SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Les dépenses d'équipement constituent des opérations extrêmement structurantes pour Cuers ; elles sont portées par une double volonté :

- Rénover nos infrastructures existantes
- Créer des infrastructures nouvelles indispensables

C'est la raison pour laquelle un effort budgétaire particulier est fait avec un prévisionnel proche des **sept millions d'euros**.

Il s'agit de mettre en exergue la volonté municipale de remettre à niveau progressivement la ville avec un **effort considérable** et historique sur les travaux d'entretien bâtiments et voirie avec un montant d'environ **1 550 000 € affecté pour 2021 sur les travaux de rénovation des bâtiments et de la voirie**.



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ s.f@cuers.fr



SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Outre l'effort sur la rénovation des bâtiments et de la voirie, le programme d'équipement 2021 intégrera notamment les projets suivants :

- Lancement de l'opération de **rénovation et d'extension du groupe scolaire JJAURES** (1 200 000 € pour 2021)
- Lancement de l'opération de **rénovation de l'Oustau** per touti (100 000 €)
- Lancement de l'opération de **rénovation de l'Eglise** (étude CAUE)
- Lancement de l'opération de **rénovation de l'éclairage public** (choix d'un AMO)
- Lancement de l'**opération entrée de ville** (500 000 €)
- **PUP la Clauvade** pour 260 000 €
- **Equipement scénique pôle culturel** pour 240 000 €
- **Travaux ADAP** pour 180 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Bien que la municipalité souhaite lancer de nombreux investissements structurants, conformément à son programme électoral, il a été décidé pour le moment de **travailler sur les ressources communales** :

- Par le biais d'une recherche active de financements extérieurs auprès de l'ensemble des partenaires (Département, région , Etat, Europe, etc...)
- En entamant un lourd travail sur les ressources propres de la Commune

C'est pourquoi, la municipalité ne prévoit **aucun emprunt au titre de l'exercice 2021**

Quelques chiffres:

Montant estimé du FCTVA : 520 000 €

Montant des restes à réaliser en recettes (subventions notifiées mais non encaissées) :
696 900 €



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ s.f@cuers.fr



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les données clés des hypothèses budgétaires pour 2021

Le Budget Primitif 2021 a été élaboré sur les bases suivantes :

- Confirmation de la maîtrise des charges générales de fonctionnement des services avec un **budget à 0 %**
- Confirmation de la maîtrise des dépenses de personnel qui sont **EN FAIBLE HAUSSE** avec une évolution de **1,5 %**
- Estimation prudente des recettes réelles de fonctionnement : **12.1 M€**
- Maintien global des subventions versées sauf pour évènement annulé
- Programme d'équipements à hauteur de **7 M d'€**
- Pas d'augmentation des taux des impôts locaux.

Ainsi, en grandes masses, le Budget 2021 devrait s'équilibrer autour de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 19 M €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 9 M €

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Quelques Focus

Prélèvement au titre de l'article 55 de la Loi SRU

Malheureusement, la ville est carencée suite au non respect des plans triennaux des années 2010 et devra payer, d'une part, les pénalités dues au regard de la loi par les villes déficitaires en logements sociaux, et d'autre part, une majoration de 70.51 % en raison de la carence. Les négociations entre la ville et l'État sont toujours en cours à cette date d'élaboration de ce document. En conséquence, nous programmons un montant prudent de 370 000 €.

La ZAC des Défens

Le budget de la Zac des Défens comptabilise un déficit global à hauteur de 1,7M d'euros, réparti comme suit :

Déficit de la section de fonctionnement : 3 263 265 €

Excédent de la section d'investissement : 1 505 225 €

Le budget communal 2021 intégrera donc ces résultats comptables, avec pour conséquence, un autofinancement dégagé par la section de fonctionnement estimé à environ de 800 000 € au lieu de près de 4 millions d'euros s'il n'y avait pas d'intégration.



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ s.f@cuers.fr

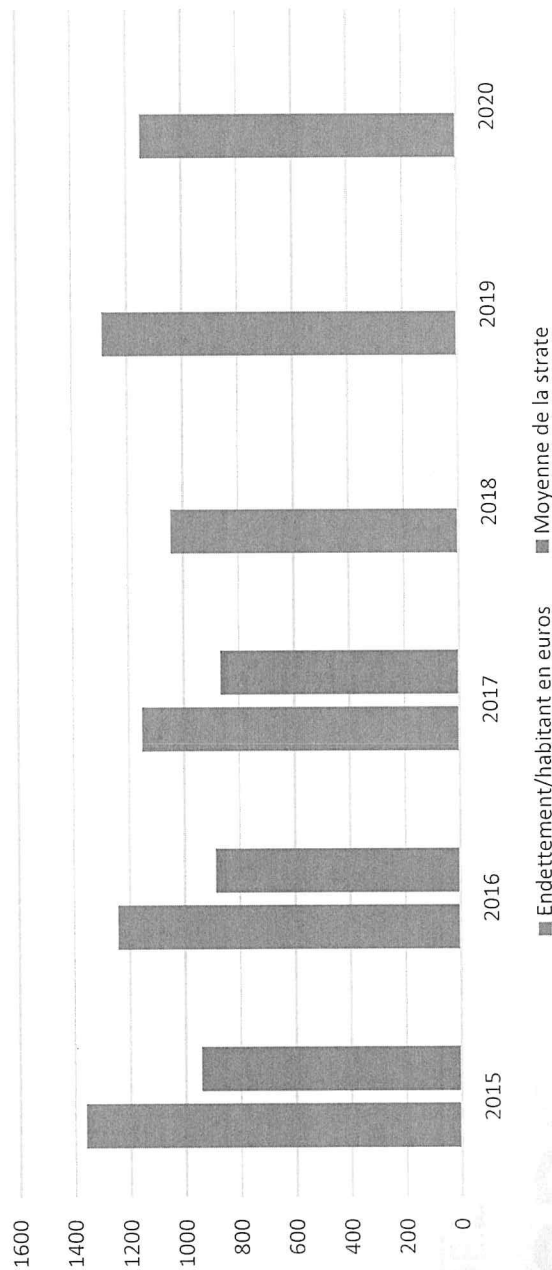


DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LA DETTE CONSOLIDÉE AU 01/01/2021

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
14 496 186.02 €	2,98 %	15 ans et 10 mois	8 ans et 10 mois

Evolution de l'endettement par habitant



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS / s.f@cuers.fr



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LA DETTE CONSOLIDEE AU 01/01/2021

Répartition de la dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
SFIL CAFFIL	4 685 871.92 €	32,32 %
CAISSE D'EPARGNE	3 829 387.51 €	26,42 %
DEXIA CL	2 710 238.71 €	18,70 %
CREDIT MUTUEL	2 700 000.00 €	18,63 %
CREDIT AGRICOLE	564 536.73 €	3,89 %
AUTRE	6 151.15 €	0,04 %
Ensemble des prêteurs	14 496 186.02 €	100,00 %

Annuités de la dette sur la période 2021-2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Capital payé sur la période	1 014 985,52 €	1 045 777,83 €	987 143,54 €	1 016 277,44 €	1 038 898,54 €
Intérêts payés sur la période	421 587,11 €	357 343,84 €	333 722,60 €	313 688,12 €	292 874,72 €
Annuité (capital + intérêts)	1 436 572,63 €	1 403 121,67 €	1 320 866,14 €	1 329 965,56 €	1 331 773,26 €



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

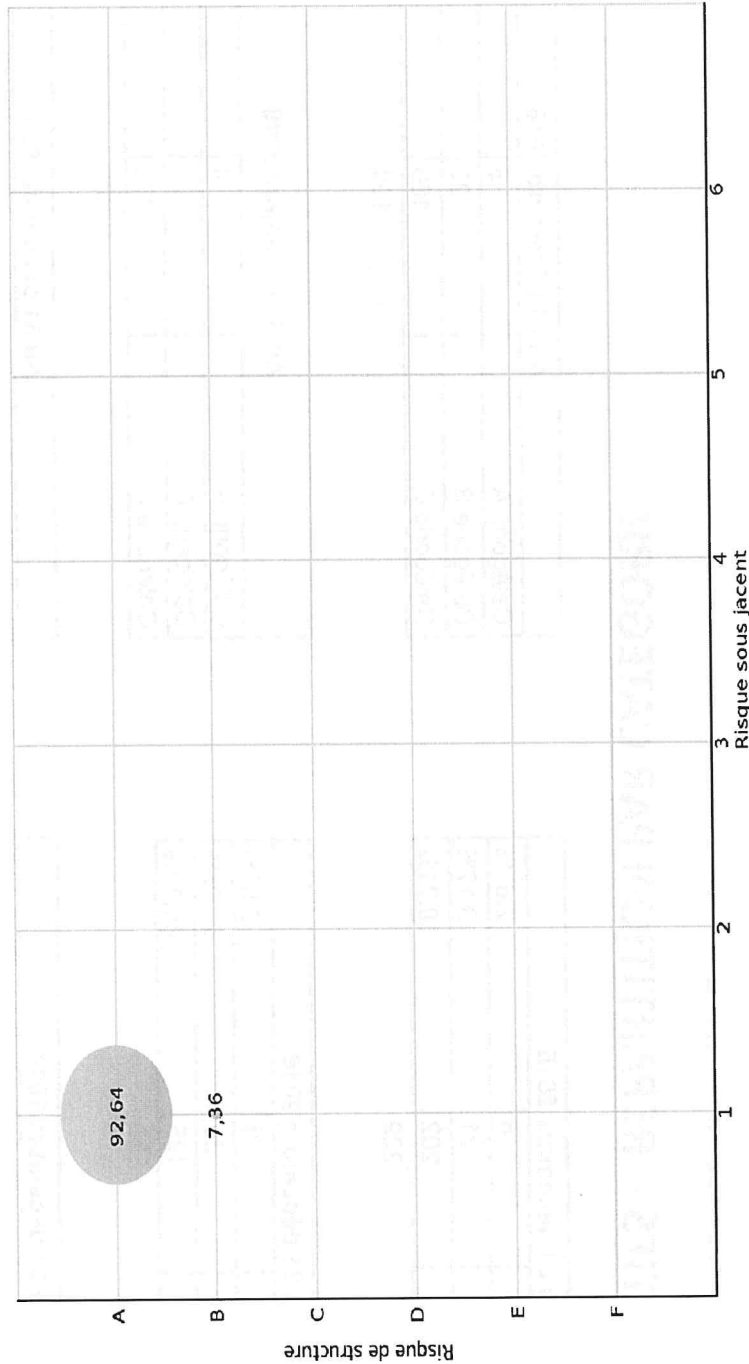
Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ s.f@cuers.fr



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LA DETTE CONSOLIDEE AU 01/01/2021

La dette selon la charte de bonne conduite



Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS / s.f@cuers.fr



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LES EFFECTIFS - REPARTITION PAR CATEGORIE

Au 31 décembre 2015		
Catégorie A	6	2,62%
Catégorie B	21	9,17%
Catégorie C	202	88,21%
		229

Au 31 décembre 2018		
Catégorie A	5	2,58%
Catégorie B	23	11,86%
Catégorie C	166	85,57%
		194

Au 31 décembre 2016		
Catégorie A	6	2,65%
Catégorie B	25	11,06%
Catégorie C	195	86,28%
		226

Au 31 décembre 2019		
Catégorie A	4	1,97%
Catégorie B	23	11,33%
Catégorie C	176	86,70%
		203

Au 31 décembre 2017		
Catégorie A	4	1,86%
Catégorie B	25	11,63%
Catégorie C	186	86,51%
		215

Au 31 décembre 2020		
Catégorie A	8	4,04%
Catégorie B	20	10,10%
Catégorie C	170	85,86%
		198

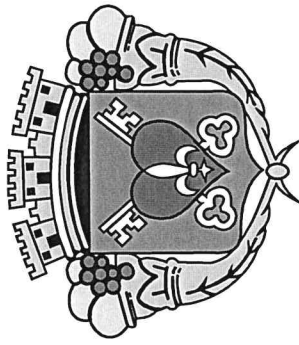


Ville de Cuers
DIRECTION DES FINANCES

Contact

Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ s.f@cuers.fr





REÇU EN PREFECTURE
le 04/02/2021
Séparateur de la date : /
N° de la notice : 2021-02-01

RAPPORT		D'ORIENTATIONS		BUDGETAIRES	
2		0 2		1	
Ville de Cuers		Place Général Magnan BP 37 83 390 CUERS/ 04 94 13 50 70/ s.f@cuers.fr		Contact	
DIRECTION DES FINANCES					

